

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 14

Artikel: Tante Toc-toc !
Autor: Coppin, José de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

» — Ça ? me répondit le docteur, c'est un malheureux qui a trop téléphoné ! »

Ce triste récit nous dit assez qu'il ne faut user du téléphone que modérément. En agissant ainsi, nous allégerons la pénible tâche de ces demoiselles, et nous ne nous exposerons pas à pousser du doigt les aspérités d'un mur.

L. M.

Camille Flammarion.

Nous pensons qu'après les remarquables conférences données à Lausanne et à Genève, conférences qui ont pris au milieu de nous l'importance d'un petit événement, nos abonnés liront avec intérêt quelques détails biographiques sur l'illustre astronome.

M. Flammarion est né à Montigny-le-Roi (Haute-Marne), en 1842. Il vintachever à Paris les études qu'il avait commencées au petit séminaire de Langres, fut attaché dès 1858 à l'Observatoire de Paris, en qualité d'élève astronome, et fit partie, pendant quatre ans, du Bureau des Longitudes pour le calcul de la connaissance des temps. Il quitta dès lors l'Observatoire et se fit connaître en publiant la *Pluralité des mondes habités* (1862), ouvrage qui obtint le plus brillant succès.

A partir de ce moment, le jeune savant s'est voué à la vulgarisation des sciences, et l'a fait avec un talent qui lui a valu une précoce réputation. Devenu, en 1862, un des collaborateurs les plus actifs du *Cosmos*, M. Flammarion fut chargé, trois ans plus tard, de rédiger la partie scientifique du journal le *Siècle*. Vers la même époque, il se mit à faire sur l'astronomie des conférences populaires, qui ont été très goûtées. En 1868, il fut nommé président du jury dans la section des sciences à l'exposition maritime du Havre, reçut de M. Duruy le titre d'officier d'académie, et opéra plusieurs ascensions aérostiques, dans le but d'étudier la direction des courants aériens et l'état hygrométrique de l'air.

M. Flammarion est un écrivain distingué, au style alerte et facile, un savant d'un incontestable mérite, mais qui se laisse entraîner parfois, par excès d'imagination, dans des rêveries mystiques, dans des hypothèses purement chimériques, qui sortent complètement de la science pure.

M. Flammarion a fait présenter à l'Académie des sciences, le 11 août 1870, un important travail sur la rotation des corps célestes. On sait que les révolutions des planètes autour du soleil ont été expliquées par Képler. Il n'en est pas de même des mouvements de rotation. Jusqu'ici on n'en avait point donné l'explication, et ils étaient restés en dehors des lois générales du système du

monde. La Terre tourne en 24 heures, Jupiter en 9 heures 55 minutes, Saturne en 10 heures 16 minutes, etc. ; mais les astronomes n'avaient pas encore découvert la cause de ces différences de vitesse. C'est à M. Flammarion qu'en revient l'honneur. Ses calculs l'ont conduit à cette loi simple : *Le mouvement de rotation des planètes est une application de la gravitation à leur densité respective.*

On doit à M. Flammarion de très nombreux ouvrages scientifiques, très répandus, et traduits dans toutes les langues.

Onna recliamaachon.

On monsu avai eingadzi dou z'ovrâi à la dzornâ po férè on travau dein sa campagne. Volliâvè férè on cheindâi po sè promenâ dein on bou; et po cein, faillâi copâ cauquîès pliantès, traîrè dâi bossons, petsi on pou iô y'avai dâi bossès et portâ la terra iô y'avai dâi crâo, po qu'on pouéssè allâ à pliat. C'étai on bin galé ovrâdzo, et y'ein avai po on part dè senannès.

Yon dâi z'ovrâi avai trâi francs cinquanta per dzo, et l'autro trâi francs. Stu derrâi, que n'avai pas su, quand s'étai eingadzi, diéro on baillivè à l'autro, fut on bocon eingrindzi quand sut l'afférè; et coumeint lo toupet lai manquâvè pas et que l'avai prâo dè boutafrou, ye va on dévai lo né, à la fin dè la dzornâ, vai lo monsu, po recliamaâ.

— Noutron maîtrè ! se lâi fâ, yé oquie à vo derè, estiusâdè mè ! mon camerâdo François gâgne trâi francs cinquanta per dzo; et mè, que travaillo po lo mein atant què li, n'é què trâi francs. Mè seimblî que cein n'est pas tant juste et qu'on porrâi bin gâgni atant l'on què l'autro.

— Vo z'ai résen, se repond lo monsu à l'ovrâi, qu'êtai dza tot conteint; vo z'ai dianstre bin résen; assebin, du z'ora, François arâ trâi francs, coumeint vo !

On drôlo dè remido.

Quand l'est qu'on dit que y'a dâi lulus que preignont dâi pétubliès po dâi lanternès, c'est po férè compreindrè que clliâo gaillâ sont dâi taborniô.

Eh bin, vaitsè z'ein iena d'on tadié dè cllia sorta :

Sa fenna étai tant malâda, que faillu modâ queri lo mäidzo po savâi cein que l'avai et po tâtsi dè la soladzi et dè la gari. Cllia pourra fenna avai tant dè fivra que le canfarâvè dein son lui coumeint 'na soupa que borbotté, et lo mäidzo, quand l'a z'ua vussa, a écrit on ordonance po l'apotiquière et fe ào gaillâ :

— Et il faudra, à part ceci, lui donner à sucer des morceaux de glace...

Cauquîès dzo ein après, lo mäidzo revint po vairè coumeint cein allâvè, et

trâovè l'hommo que tsapliâvè dâo bou devant la mäison.

— Et puis, comment ça va-t-il, se fâ ?

— Oh ! cein ne va rein tant bin, répond lo gaillâ, et du qu'on lâi a bailli à suci cein que vo no z'ai de, l'a la gâola tota ein viva tsai.

Lo mäidzo va cein vouâiti, et tot ébâyi dè lâi vairè la botse tot einsagnolâie, ye dit à l'hommo :

— Avez-vous encore de cette glace que vous lui avez donnée à sucer ? Allez m'en chercher !

Lo tâdié va dein on autre pâilo, et rapportè... on merião ébrequâ.

Tante Toc-toe !

Tantôt, en feuilletant un vieil album de famille, j'ai revu son portrait, un peu pâli, un peu jauni peut-être, mais tout souriant encore, en sa franche cordialité inoubliable.

Si les atours sont démodés, si les traits ne s'accusent plus très nettement et semblent s'effacer en une incertitude de rêve, l'image réveille, néanmoins, d'exquises réminiscences, soudainement évoquées par le cœur, ce magicien incomparable !

Et tout un coin de passé reparaît, un coin charmant de passé d'enfance qui reste bien vivant parmi les choses mortes d'une époque déjà lointaine.

Oui, c'est ainsi qu'elle était, autrefois, cette chère tante aimée, avec sa bonne figure avenante, ses longs bandeaux de cheveux grisonnantes, et son large chapeau orné de plumes superbes qui excitaient notre admiration juvénile. C'est ainsi qu'elle était : simple, douce, expansive, et très digne cependant, presque imposante même, à ses heures.

Nous passions chez elle une partie des vacances, mon cousin Fernand et moi. Et nous adorions cette femme si naturellement aimable, providence des pauvres, bienfaitrice des enfants. Certes, elle nous payait de retour, généreusement, avec usure. Oh ! comme elle les aimait, ses neveux, et qu'à merveille elle s'entendait aux gâteries raffinées ! Chaque jour, des primeurs, des crèmes, des bonbons exquis, des fruits appétissants. Pour nous, le beau jardin ensoleillé rempli de jolies fleurs qui s'emperlaient en les fraîches matinées; pour nous, les salons confortables quand la pluie tombait et que le vent faisait rage au dehors. Partout l'on pouvait courir, chanter, s'ébattre librement en l'hospitalière demeure: tante Toc-toe souriait toujours et ne grondait jamais.

Pourtant — la perfection n'étant pas de ce monde — l'excellente femme avait un petit travers, un tout petit, un tout petit.... Levée dès l'aube, elle ne pouvait laisser dormir personne : c'était en vérité un réveille-matin. Oh ! quel malin plaisir elle prenait à mettre fin, brusquement, au sommeil des domestiques et des servantes, non moins impitoyable pour ses chers neveux !

Or, en bons collégiens, nous aimions faire la grasse matinée, et les réveils en sursaut, rappels des levers matinaux de la période scolaire, nous inspiraient une répugnance instinctive.

A plusieurs reprises, discrètement, nous l'avions avoué presque à notre bienfaitrice

par des allusions voilées. Lorsqu'elle nous demandait, avec une maternelle sollicitude, ce qui nous déplaçait le plus au collège, nous citions, un peu timidement, la cloche importante des réveils, cette méchante cloche qui interrompait toujours quelque rêve enchanté.

Très fine, la tante saisissait l'intention, devinait la pensée, et tandis que ses petits yeux pétillaient d'intelligence, ses lèvres ébauchaient un malicieux sourire.

Mais la bonne femme ne l'entendait pas de cette oreille. Au petit jour, sa main frappait trois coups à notre porte, et rien à dire : il fallait se lever ! Cela nous impatientait, nous agaçait, nous rendait grognons, et Dieu sait les vilaines choses que nous disions d'elle, tout bas, du bout des lèvres.

Nous l'avions surnommée tante Toc-toc pour râiller sa manie. Et le mot fit fortune, on ne l'appela plus autrement. Je crois même qu'elle l'apprit, sans se fâcher d'ailleurs ; elle était si indulgente !...

Un matin, cependant, ouvrant les yeux et jetant un regard sur la pendule, je dis à Ferdinand, qui s'étirait, les paupières encore à demi-closes.

— Tiens ! Il est bien tard !... Tante Toc-toc sera oubliée !... Et cette idée nous amusait, nous faisait sourire malicieusement. Mais, tout en nous habillant, il nous vint une autre pensée qui serra nos coeurs et assombrît nos fronts :

— Peut-être aussi tante Toc-toc est-elle malade ?.... Elle semblait un peu pâle, hier soir.

Alarmés, nous sortons à la hâte de notre chambre.

Dans le corridor, nous rencontrons une servante effarée :

— Venez vite, dit-elle, mademoiselle va très mal et réclame ses neveux.

Fort émus, par cette déclaration inattendue, nous entrons doucement dans l'appartement de la tante.

Prise d'une attaque subite, elle se mourait, l' excellente femme, elle se mourait, très tranquillement, comme une sainte.

Toujours bonne, en nous voyant, elle sourit, nous embrassa, mais ne put prononcer une seule parole, la paralysie impitoyable ayant déjà accompli son œuvre.

Fernand prit l'une des mains de tante Toc-toc ; je m'emparai de l'autre et nous les couvrîmes de baisers. Elles tremblaient ces pauvres mains crispées, elles tremblaient, et, peu à peu se refroidissaient dans les nôtres. Enfin, elles s'immobilisèrent, rigides, glaçées !

Alors, en songeant que tout était fini, bien fini, que ces pauvres mains-là ne nous réveillerait plus, quelque chose se brisa dans notre cœur, un sanglot nous monta à la gorge, et de nos paupières les larmes jaillirent, abondantes...

Tante Toc-toc ne nous entendit pas, car elle avait cessé de vivre.

Longtemps, très longtemps après cette perte douloureuse, chaque matin, par l'habitude réveillés, à l'heure accoutumée, nous écoutions, nous écoutions... Mais rien... Hélas ! personne ne frappait, nul bruit dans le triste silence... Ah ! que nous aurions voulu, une fois encore, entendre de nouveau retenir les trois petits coups secs de la pauvre tante Toc-toc.

José DE COPPIN.

L'omelette au jambon, dite l'omelette de Pâques.

L'omelette au jambon, nous dit le *Petit Marseillais*, est incontestablement une des plus anciennes omelettes qui aient sauté dans la poêle. Voici son histoire :

Guillaume I^{er}, seigneur d'Aquitaine, était à la fois un dévot sincère et un fin gourmet. Nul, en saint temps de carême, ne pratiquait l'abstinence avec autant de rigueur que ce pieux Bordelais. Guillaume d'Aquitaine adorait les œufs et raffolait du jambon, ses deux mets favoris. Mais faisant passer le salut de son âme avant les plaisirs de la fourchette, il s'abstint héroïquement, pendant quarante jours, d'œufs frais et de jambon rose. Rude épreuve et pénitence vraiment admirable pour un gourmet !

Une année, au commencement de la Semaine Sainte, le moine Alain, son habile et savant cuisinier, le trouvant singulièrement pâli par les désastreux effets d'un aussi long jeûne, lui dit :

— Courage, mon cher maître ! Vous allez vous dédommager à Pâques.

A ces mots, Guillaume d'Aquitaine relève sa tête plus pâle qu'un navet et, d'une voix faible, il répond avec un sourire mélancolique :

— Non, mon pauvre Alain, je ne saurais me dédommager de tant de privations cruelles, à moins toutefois que, dans ta vieille expérience, tu ne trouves le moyen, le jour de Pâques, de me faire savourer à la fois mes deux plats favoris, des œufs et du jambon.

Pendant la Semaine Sainte, le moine cuisinier, gravement penché sur ses fourneaux, chercha et ne trouva point. Mais le samedi soir, en se couchant tout désolé, il jette tout à coup un cri de triomphe, tombe à genoux et remercie le Ciel. Il y avait de quoi. Le brave Alain venait de découvrir l'omelette au jambon, dont se régala fort Guillaume d'Aquitaine. Je crois même que le noble seigneur eut une grave indigestion, accident bien naturel après une abstinence de quarante jours. Voici, sans nul doute, pourquoi, dans le Midi, l'usage s'est conservé de manger une omelette au jambon le lundi de Pâques.

Le télé-objectif.

Lausanne, 3 avril 1894.

Monsieur le rédacteur,

L'article publié dans votre numéro du 24 mars, concernant un vol de café opéré sur une barque, en plein jour, et observé du crêt de Montriond, au moyen d'une forte lunette, m'a suggéré quelques réflexions qui pourraient peut-être intéresser vos lecteurs.

On possède aujourd'hui un nouvel

instrument au moyen duquel on peut photographier, à une distance considérable, des objets dans leurs moindres détails : c'est le *télé-objectif*. Cet instrument, composé d'un télescope et d'une chambre noire ou appareil photographique, rendra sans doute d'immenses services, soit dans des reconnaissances militaires, soit pour obtenir l'image fidèle et nette d'objets très éloignés.

Qu'on se représente de joyeux clubistes faisant leur pique-nique au sommet de la dent d'Oche, trinquant avec du petit blanc et contant fleurette à d'aimables et jolies compagnes ; ou bien de jeunes amoureux voguant sur le lac et flirtant avec la conviction qu'ils échappent à tous les regards humains : quelle surprise lorsqu'on leur enverrait, le lendemain, la photographie obtenue au moyen du télé-objectif.

Ils n'y comprendraient vraiment rien !

La chose est cependant parfaitement possible.

Et si l'on avait possédé cet instrument lors du vol de café en question, la photographie prise au moment du délit aurait pu être présentée gracieusement aux coupables à leur arrivée dans le port d'Ouchy. Ils auraient pu s'y reconnaître la main dans le sac.

Un ancien abonné.

Aux Invalides. — Sur les 221 pensionnaires de l'hôtel, 97 ont été admis pour blessures reçues soit dans les journées de 1830, soit dans celles de 1848, soit dans les campagnes d'Afrique, d'Italie, du Mexique, de Crimée, soit enfin pendant la guerre de 1870-1871.

Les campagnes du Tonkin et du Dahomey n'ont fourni aucun mutilé.

Il y a 8 aveugles

Quant aux sourds, ils sont en immense majorité ; il n'en est presque aucun qui, dès qu'on lui adresse la parole, ne tende son oreille d'un air anxieux et ne fasse ensuite répéter la question.

Le nombre des manchots est de 25 ; au lieu de 442 bras qu'on devrait régulièrement compter, on n'en trouve, et encore en cherchant bien, que 417.

Le déficit des jambes est encore plus considérable : il n'y en a que 412, et détail curieux, les trois concierges ont chacun une jambe de bois.

Un seul, le père François, obtient la palme de la mutilation avec ses deux jambes de bois qui le portent fort bien. Mais ce qu'il y a de plus drôle, c'est que personne ne sait où gisent les deux jambes du père François.

En Italie, disent les uns ; en Crimée, disent les autres ; bref, il n'y a pas moyen de s'entendre, et jamais le père François n'a pu tirer d'embarras ses camarades.

A cheval sur le règlement.

Les journaux français signalaient l'autre jour un événement tragique sur la ligne de Vincennes, qui a heureusement tourné au comique :